

Une nouvelle année pour l'UQBG

Comme vous le savez tous, le fonctionnement de l'Union de Quartier est assuré par une équipe de bénévoles. Or il est fort probable que plusieurs d'entre eux, actifs depuis de nombreuses années, cèdent leur place à des nouveaux. Je pense en particulier à Claude qui a un rôle fondamental pour la coordination des activités. Il sera difficile de trouver un remplaçant aussi disponible qu'elle. Il faudra sans doute compter plus sur les correspondants d'activité. La désignation de ce correspondant sera alors une condition nécessaire au démarrage de chacune des séances.

Le départ de plusieurs membres du conseil d'administration rend d'autant plus importante la **présence de tous les adhérents à l'assemblée générale du 16 septembre. Aucune activité ne pourra commencer si le nouveau bureau n'est pas constitué.**

Ensuite, comme vous pouvez le constater sur le tableau au verso, tout est prêt. Remercions les membres du conseil d'administration qui ont donné de leur temps pour rencontrer tous les animateurs afin d'assurer le meilleur fonctionnement possible. Vous pourrez aussi constater une augmentation des tarifs. En effet, depuis quelques années le bilan financier de l'association était en déficit. Cela était permis par une succession de bilans excédentaires d'années antérieures pendant lesquelles nos trésoriers avaient trop bien fait leur travail. Ainsi, malgré l'augmentation des charges et malgré la diminution de la subvention de la mairie, vous avez pu bénéficier de tarifs stables (les tarifs de certaines activités sont inchangés depuis 12 ans !) et du maintien de séances pas tout à fait remplies.

Il nous faut aujourd'hui revenir à un fonctionnement rigoureux et pratiquer des tarifs d'activités qui assurent l'équilibre.

Joël Liénard

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est agréée Jeunesse et Sports

Arrêté du 18 mai 1994 - Numéro : 38 94 020

Qui sommes nous ?

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est une association à but non lucratif entièrement gérée par des bénévoles. Elle n'est ni un service public municipal, ni une entreprise de loisirs.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré organise des activités pour ses adhérents, et des Fêtes pour favoriser les occasions de rencontres et pour animer le quartier.

L'Union de Quartiers Buclos Grand-Pré est un interlocuteur de la Mairie de Meylan pour les problèmes d'environnement et de cadre de vie.

Son secteur géographique est délimité par l'autoroute, l'avenue de Verdun et l'avenue du Taillefer. Son siège social est au Habert.

L'adhésion

L'adhésion est obligatoire pour s'inscrire dans une activité. Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement et de gestion de l'association, ainsi que les frais d'assurance.

Le prix d'une activité

La participation demandée pour pratiquer une activité correspond à la rémunération de l'animateur ou du professeur (salaire, charges sociales). Pour certaines activités, du matériel et/ou une licence sont en outre obligatoires.

Le montant de la participation est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants par activité, de façon à équilibrer les comptes. Pour faciliter la participation de tous à nos activités les plus coûteuses, ces tarifs tiennent compte des moyens de chacun, par la prise en compte du quotient familial. Le quotient familial est celui de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

Fonctionnement

Des règles simples permettent une gestion saine, et évitent que tout le travail ne repose que sur quelques-

un(e)s.

Un correspondant par activité :

Il (elle) ou son enfant, pratique l'activité. Il (elle) assure la liaison entre les adhérents, l'animateur et l'association, en particulier au moment des inscriptions. Si personne ne se propose, l'activité risque de disparaître.

Inscription à l'année :

Les inscriptions et le paiement se font **impérativement** à l'année. Il est possible de régler par 3 chèques débités en octobre, janvier et avril. **Attention, il n'y aura pas de remboursement en cours d'année, quel que soit le motif invoqué.**

Effectifs :

Une activité n'est ouverte que si un nombre minimum d'inscriptions effectives (payées) est enregistré. Ce nombre figure en pages centrales. Au-delà d'un nombre maximum, une liste d'attente est ouverte, qui peut éventuellement conduire à l'ouverture d'une nouvelle séance, selon les disponibilités des salles et des animateurs.

Le HABERT

Celle salle peut aussi être mise à disposition de nos adhérents pour une utilisation privée. Mais pour ne pas alourdir la charge des bénévoles qui en assurent la gestion, cette possibilité est réservée à nos « vrais » adhérents, qui ont payé leur cotisation en début d'année scolaire. Attention : les règles municipales interdisent l'usage au-delà de 22 heures.

Ce qui est nouveau

La plupart des activités seront reconduites, aux mêmes heures que l'an dernier si le nombre d'inscrits

est suffisant

Nous aurons une nouvelle animatrice pour la poterie enfants : Laura TAILY. Mudy Olivier conservera l'animation des groupes adultes.

L'atelier « dessin enfants » est renommé « dessin et arts graphiques » pour mieux traduire la variété des techniques proposées par Sophie Dodi.

Vous savez sans doute tous que la piscine des Buclos va être reconstruite. Elle ne sera, en conséquence, pas utilisable pendant deux ans. Une solution a cependant été trouvée pour assurer le fonctionnement de la gymnastique aquatique. Elle aura lieu dans les mêmes conditions mais dans la piscine de la Tronche. Cela nécessitera un déplacement en voiture pour tous mais pas trop long.

Enfin, le succès de l'après-midi d'initiation au jeu d'Echecs nous a encouragé à proposer deux cours, animés par Philippe DENIS.



Le samedi 5 juin, un tournoi amical d'échecs a réuni 20 participants de tous âges dans une ambiance bon enfant mais néanmoins studieuse. Philippe DENIS -formateur agréé par la Fédération des Echecs- a prodigué quelques conseils à la fin des rencontres.

Bureau de l'Union de Quartiers Buclos - Grand-Pré
* * *

Président : Joël Liénard 04 76 41 11 26
Secrétaire : Christèle Hequet 04 76 04 89 82
Secrétaire adj. Laurence Guillemain 04 76 18 98 56
Trésorier : Paul Mandaron 04 76 90 08 59
Trésorière adjointe : Claude Lafosse 04 76 90 31 28

☒ Le Habert - 7 bis avenue du Vercors
38240 MEYLAN
<http://uqbgp.meylan.free.fr/>
uqbgp.meylan@free.fr

echo

du Habert

Numéro

40

Septembre 2004



**Union de Quartiers
Buclos Grand-Pré
Meylan**

Inscription aux activités

Mardi 7 septembre

de 18 h à 20 h au HABERT

Et pour les retardataires samedi 11 septembre
à notre stand au Forum des Associations

Assemblée générale

Judi 16 septembre

A 20 h30 au HABERT

Suivie d'une collation amicale

Présence
indispensable de
tous les adhérents

Dans ce numéro :
Informations sur les activités, tarifs,
adhésions, règles de fonctionnement,
modalités de paiement.